



VILLEVIEUX (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Bleterenchum, Bletterens, Blecterens, la Ville-Vieille ou la Vieille-Ville de Bletterans,
Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton et bureau de poste de Bletterans ; chef-lieu de perception ; succursale ; à 2 km de Bletterans et 11 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 203^m.

Le territoire est limité au nord par Bletterans, au sud par les Répots, Courlaoux et Larnaud, à l'est par Ruffey et Larnaud, à l'ouest par Bletterans, Seillenard et les Répots. Fontainebru, le Moulin du Pont-Baudot, celui du Loup ou des Dragons et une partie du Moulin des Aiguis font partie de la commune.

Il est traversé par la route départementale n° 2, de Chalon en Suisse ; par le chemin de grande communication n° 33, de Bletterans à Chaumergy ; par les chemins vicinaux tirant à Beaurepaire, à Ruffey, à Fontainebru, et de Fontainebru à Seillenard ; par la Seille, la Seillette, les ruisseaux du Pont-de-Pierre ou le Terrail-Neuf, de Mussenant, de l'Etang Roumette ou la Sereine, et de l'Etang des Tartres.

Le village est situé en plaine, dans le bassin de la Seille. Les rues sont propres et bien entretenues. Les maisons sont bien bâties en pierre et couvertes la plupart en tuiles. Elles sont disposées au bord des rues, mais sans leur faire face. On y remarque l'église, la maison commune, le château de M. Roux de Rochelle, les maisons de M. d'Aubergney, de Jacques-Marie Carmantrand, le presbytère et plusieurs autres jolies habitations bourgeoises.

Population : en 1812, 1173 habitants ; en 1846, 1133 ; en 1851, 1132, dont 535 hommes et 597 femmes ; en 1856, 1049 habitants ; population spécifique par km carré, 62 habitants ; 192 maisons, savoir : à Villevieux, 140 ; à Fontainebru, 47 ; au Pont-Baudot, 4, et aux Aiguis, 1 ; 316 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1667.

Vocabulaire : conversion de saint Paul.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Villevieux a reçu les cotes 5 E 286/83 à /105. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 7531 à 7545, 3 E 8365 et 8366, 3 E 10437 à 10440 et 3 E 12904. Tables décennales : 3 E 1112 à 1120.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1158 à 1161, 2 Mi 1211, 2 Mi 1948 et 1949, 5 Mi 1, 5 Mi 6 et 5 Mi 1183. Les habitants émigrent peu.

Cadastre : exécuté en 1811 : surface territoriale 1685^h divisés en 4094 parcelles que possèdent 784 propriétaires, dont 386 forains ; surface imposable 1654^h, savoir : 611 en bois, 602 en terres labourables, 335 en prés, 49^h 31^a en étangs, 39^h 54^a en pâtures, 8^h 48^a en sol et aisances de bâtiments, 5^h 62^a en jardins, 23^a en vignes et 58^a en vergers, saussaies, bosquets, mares d'eau et chemins particuliers, d'un revenu cadastral de 76.313 fr. ; contributions directes en principal 10.455 fr.



Le terrain, très fertile, est divisé pour la culture en trois soles. Un tiers est ensemencé en froment, maïs et fèves, un tiers en orge et trèfle et le surplus en navette, betteraves et vesces. Les champs sont désignés par *fins* et n'ont pas de clôture. On récolte aussi du foin, du jardinage et un peu de fruits.

On exporte le tiers des céréales. Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 50 c. à 3 fr. pour 0/0.

On élève dans la commune des bœufs, des vaches, des porcs qu'on engraisse, quelques moutons et des volailles. L'agriculture y a fait d'immenses progrès depuis trente ans.

Il y a trois étangs appelés l'étang Chevigny, l'étang des Tartres et l'étang Roumette.

Les habitants fréquentent les marchés de Bletterans et de Lons-le-Saunier. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture.

Une société fromagère possède un chalet dans lequel on fabrique annuellement 20.000 kil. de fromages, façon Gruyère.

On compte à Villevieux un battoir à blé mû par la vapeur et quatre moulins : l'un dit le *moulin de Villevieux* est à quatre tournants, avec une scierie aune lame ; le *moulin du Bai* ou *moulin Carmantrand* a trois tournants et une huilerie ; le moulin du *Pont-Baudot* a quatre tournants et un battoir à blé ; du *moulin des Aiguis*, trois tournants et une huilerie sont sur le territoire de Villevieux ; le *moulin des Dragons* se compose de trois tournants.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour ; un joli presbytère derrière l'église ; une belle maison commune, acquise par échange en 1851, qui renferme des caves, le dépôt des pompes à incendie, une salle de bal, la mairie et le cabinet des archives, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 70 à 80 élèves, le logement de deux institutrices religieuses de l'ordre de la Sainte-Famille, dont la maison principale est à Besançon, et une salle d'étude, fréquentée en hiver par 70 élèves ; une maison commune à Fontainebru, renfermant une salle de réunion, le logement de l'instituteur et une salle d'étude, fréquentée par 70 à 80 élèves des deux sexes ; une promenade emplantée d'arbres, près de l'église ; deux pompes à incendie, manœuvrées par une compagnie de 33 hommes, et 12^h 98^a de pâtures.

Bois communaux : 332^h 71^a ; coupe annuelle 9^h 87^a ; Fontainebru, 80^h 36^a ; coupe annuelle 2^h 63^a.

Budget : recettes ordinaires 10.331 fr. ; dépenses ordinaires 9.602 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Si la Touraine est le *jardin de la France*, le bassin de la Seille, par sa fertilité et le charme de ses sites, est le *jardin du Jura*. Villevieux, avec son clocher élancé, ses manoirs féodaux de Montmartin, du Perret, de l'Étoile, ses maisons coquettement badigeonnées, ses campagnes chargées de moissons, ses horizons variés, sa petite rivière qui se cache à l'ombre d'une double ligne de saules, offre un aspect charmant. Son origine est ancienne. Sans fouiller bien profondément le sol, on trouve, au *Champ-Noir* et en *Boulans*, des tuiles à rebords, des fondations de murs, des foyers contenant encore de la cendre et une multitude de médailles, depuis les monnaies grecques et les pièces consulaires jusqu'au règne de l'empereur Magnence.

La voie romaine qui reliait Lons-le-Saunier à Chalon-sur-Saône traversait le village de Villevieux, passait au nord du château et tendait au pont de l'Étalet, en longeant la partie basse des villages de Nance et de Coges. On l'appelait la *grande Charrière*, le *grand Chemin de Chalon* ou la *Vie de Lion*, c'est-à-dire de Lons-le-Saunier. En face de l'église, un embranchement se détachait sur Bletterans et Relans pour aboutir à Bellevestre, Pierre et Verdun. Un troisième rameau arrivait de Poligny par le gué Farou et le pont rouge, appelé plus tard le pont Saint-Éloy, parce que non loin de là s'élevait une maladrerie dédiée à ce saint. Le nom de *Champ de la Bataille*, qu'a conservé une contrée du territoire de Villevieux, doit se rapporter à une lutte qui précéda la ruine de ce village par les invasions germaniques.

Bletterans, comme Sellières, Arlay, Poligny, Gray et une foule d'autres lieux, se divisait dans le principe en trois quartiers distincts : le *castrum*, qui était le Bletterans actuel, la *villa*, le Villevieux d'aujourd'hui, où fut bâtie l'église paroissiale, et le *castellum*, qui s'élevait entre ces deux groupes d'habitations. Les Romains construisaient déjà leurs villes sur un plan semblable.



Il serait très difficile de déterminer lequel de ces trois quartiers fut le premier habité. Lorsque, vers 750, Ermenora, vierge consacrée à Dieu, donna au monastère de Saint-Bénigne de Dijon ce qu'elle avait à Ruffey, elle désigna ce dernier lieu en disant qu'il était près de Bletterans. Ce titre est le premier dans lequel on rencontre la mention de cette localité. Une légende de la vie de saint Hugues, qui fut abbé de Cluny de 1049 à 1109, rapporte un événement qui se passa sous son gouvernement dans le bourg et le château de Bletterans, et n'est pas applicable à Bletterans-la-Ville.

Un fait sur lequel il ne peut s'élever aucun doute, c'est que l'église de Villevieux, qui servait de paroisse aux trois quartiers, est bien celle que, sous la dénomination d'*église de Bletterans*, Guillaume I^{er} d'Arguel, archevêque de Besançon, donna à l'abbaye de Baume en 1110, et que l'empereur Frédéric Barberousse confirma, en 1157, en faveur du même monastère. Il en est de même des meix, des *corvées* et du *breuil* dont l'empereur Frédéric, en 1165, et le pape Luce III, en 1181, confirmèrent la possession, ainsi que de moitié de Larnaud, à l'abbaye de Château-Chalon. Ces meix étaient situés près de l'église de Villevieux, et les champs appelés *Corvatæ* et *Brolium* sont encore désignés sous le titre de *Corvées* et de *Bru*. La certitude de cette assertion résulte de la date de la pose de la première pierre de l'église filiale du bourg de Bletterans, qui n'eut lieu qu'en 1290. On ne saurait se figurer le nombre de procès que les bourgeois de Bletterans intentèrent aux habitants de Villevieux pour se soustraire à la maternité de leur église paroissiale et pour se former un territoire propre. La révolution seule fut assez forte pour les faire cesser. Les tentatives du duc Philippe-le-Bon, en 1462, et de Charles-le-Téméraire, échouèrent complètement devant l'obstination des bourgeois du bourg.

Dès le XIV^e siècle, Villevieux reçut la dénomination de la *Ville-Vieille de Bletterans*, et au XVI^e siècle on commença à rencontrer celle de la *Ville-Vieux*.

Seigneurie : Villevieux dépendait pour un tiers de la baronie de Ruffey et pour le surplus de la vicomte de Bletterans. Les droits du seigneur, à l'exception de l'exercice de la haute justice, étaient à peu près illusoire, car les habitants de la grande communauté de Bletterans et de Villevieux étaient propriétaires des bois, des cours d'eau, du droit de chasse et de pêche, et nommaient eux-mêmes les officiers chargés d'exercer en leur nom la justice moyenne et basse et de prononcer à leur profit les amendes. On peut voir sur l'administration de la grande communauté notre article sur *Bletterans*.

Chevance de l'Étoile : Elle consistait en une maison-forte, dans la propriété de plusieurs meix situés sur la rue qui conduisait à ce château, dans les étangs de la Petite-Levanchée et du Gravier, en immeubles sur Bletterans et Larnaud, en portions de dîmes à partager avec les abbés de Baume, en redevances sur la messerie et la foresterie des nobles de la grande communauté, et enfin dans le droit de prendre du bois pour l'entretien et le chauffage du château dans les bois du Grand et du Petit-Troussant.

Les seigneurs de l'Étoile possédèrent ce fief jusqu'en 1592, époque à laquelle Claude-François de Fouchier de Savoyeux, baron de Lullin, le vendit à Simon Péliissonnier, docteur en droit. Antoinette-Françoise Péliissonnier des Gaudières, veuve de Pierre de Grain de Saint-Marccault, le possédait en 1669 et 1678. M^{elle} Elisabeth de Grain de Saint-Marceault le porta en dot, en 1695, à Charles-Guillaume Timonet des Gaudières, lieutenant-colonel d'infanterie, brigadier des armées du roi et chevalier de Saint-Louis de la première promotion. Claude-Désiré Timonet des Gaudières le vendit à Pierre-Ignace Jeannin, avocat en parlement et subdélégué de l'intendant de Franche-Comté à Lons-le-Saunier, qui dès-lors ajouta à son nom celui de l'Étoile.

Le 9 septembre 1784, M^{me} Jacques-Françoise Patornay du Fied, douairière de cet acquéreur, revendit ce domaine à messire Emmanuel-François Maréchal de Longeville, chevalier d'honneur à la cour des comptes à Besançon, et à Jeanne-Françoise de Chaillot, son épouse, qui en firent hommage, en 1787, à M^{me} la comtesse de Lauraguais, dame de Bletterans. Jean-Baptiste-Gaspard Roux de Rochelle, de Lons-



le-Saunier, diplomate, historien et poète, dont nous avons fait l'éloge ailleurs, en devint propriétaire par son mariage avec M^{elle} Marie-Adélaïde-Bonaventure Maréchal de Longeville.

M. Jules-Victor-Emmanuel Roux de Rochelle, son fils, ancien attaché de l'ambassade française à Constantinople et à Hambourg, secrétaire d'ambassade aux Etats-Unis, à Carlsruhe, à Berlin, à Copenhague, consul à Leipsick et à Moscou, chevalier de la légion d'honneur et du Lion de Zœhringen, en est le propriétaire actuel. Les restaurations importantes qu'il vient de faire au manoir de ce fief qu'il habite, rendent cette résidence très agréable. Ce château consiste en un grand corps de logis précédé d'une cour d'honneur et flanqué de deux pavillons avec des bâtiments de dépendances et un vaste jardin, le tout clos de murs.

Chevance de Montmartin : A l'entrée orientale de Villevieux, sur les bords de la Seillette, on remarque, au milieu d'un enclos, une belle maison nouvellement réparée que flanquent deux pavillons. C'était le manoir d'une chevance dite de *Montmartin*. Après avoir appartenu pendant plusieurs siècles, à l'illustre famille de Montmartin, dont Dunod a publié la généalogie, ce fief fut porté en dot par Antoine de Montmartin, femme aussi remarquable par sa haute intelligence que par sa beauté et les qualités de son cœur, à Jean de Poupet, chevalier, seigneur de la Chaux-des-Crotenay, Crèvecœur et autres lieux, bailli d'aval, gentilhomme de la chambre de l'empereur Charles-Quint, chevalier d'Alcantara et de l'Annonciade.

Anne de Poupet, leur fille unique, n'ayant pas laissé d'héritier direct de Jean de Bauffremont, son époux, baron de Clairvaux, grand-bailli d'aval et gentilhomme de la bouche du roi d'Espagne, légua la plus grande partie de sa fortune à Guillaume de Poupet, son oncle, abbé de Baume.

Ce dernier céda la chevance de Montmartin, en 1566, à Philippe Robinet, écuyer, de Lons-le-Saunier, en échange d'autres immeubles situés à Beyne. Les descendants de M. Robinet la vendirent au XVII^e siècle à la famille Humbert, qui fut autorisée à ajouter à son nom celui de Montmartin. Jacques-Marie Carmantrand en est propriétaire depuis quelques années par acquisition.

Chevance du Perret : Elle consistait en cens sur plusieurs meix, en redevances sur la messerie et la foresterie des nobles de la grande communauté de Bletterans et Villevieux, en portions de dîmes, en champs épars et en droits d'usage dans les forêts. Ce fief appartenait longtemps à la famille de Chissey. Louis de Chissey, président de Bourgogne en 1562, n'était connu que sous le nom de M. *du Perret*. M. Buzon de Champdivers le vendit, en 1772, à M. Bouchard, curé de Villevieux. M. d'Aubergney, colonel commandant l'école de la Flèche, vient de faire l'acquisition de la maison seigneuriale du Perret des héritiers Bouchard.

Chevance de Blye ou de Reculo : La famille dite de Blye, dont la plupart des membres furent attachés à la cour des princes d'Orange, possédait un fief considérable tant à Bletterans qu'à Villevieux. Le manoir de cette chevance était à Bletterans et passa à la famille de Reculot. Les biens de Charles et Gabriel de Reculot, frères, ayant été mis en décret, furent adjugés le 4 janvier 1680 à Jeanne-Baptiste Froissard, veuve de Claude-Laurent de Marenches, qui revendit la chevance de Blye ou de Reculot, le 11 janvier suivant, à M. François de Velzet, seigneur de Grusse et de Nance en partie, et à Adrienne de Tournon, son épouse. M. Louis, marquis de Tournon, maréchal-de-camp des armées du roi, en était propriétaire en 1711.

M^{me} Marie-Philippe-Nicolas Damas de Marsilly, dame de Sassangy, la vendit, le 2 septembre 1752, à Pierre-Désiré Abriot de Grusse, conseiller-maître en la chambre des comptes de Dole. Les héritiers de M. de Grusse en restèrent propriétaires jusqu'au moment de la révolution. Ce fief consistait en un grand domaine composé de parcelles éparses sur les territoires de Bletterans et de Villevieux, dans la messerie et la foresterie des nobles de la grande communauté et dans la messerie de Valière.

Chevances diverses : Les familles Chaillet, de Grandfontaine, de Moustier, de Balay, de Jousseaux, de Foissy, le capitaine Courbe, l'abbaye de Château-Chalon, possédaient au XVIII^e siècle des chevances à Villevieux ; elles sont devenues aujourd'hui de beaux domaines possédés par M. Chomereau de Saint-André, M^{me} Plantet et autres.

Évènements divers : Villevieux, situé à la porte de Bletterans, place-forte des princes d'Orange que l'on considérait comme l'une des principales clefs du bailliage d'aval, ressentit le contre-coup de tous les événements dont cette ville fut le théâtre. Les Français brûlèrent et ravagèrent entièrement ce village en 1637, le jour même où ils venaient de prendre Ruffey. Un incendie avait déjà dévoré le presbytère et quelques maisons voisines en 1634. C'est à Villevieux que mourut, le 3 mai 1815, Mgr Claude Lecoz, archevêque de Besançon, qui était en tournée pastorale.



Église : L'église de Villevieux, dédiée à la Conversion de saint Paul, dont on célèbre la fête le 25 janvier, était un édifice roman de petite dimension qui était orienté, c'est-à-dire tourné de l'est à l'ouest. Ruinée par les guerres du XVII^e siècle, cette église resta dans un état tellement déplorable, que l'archevêque de Besançon crut devoir l'interdire en 1699. On commença à reconstruire le vaisseau actuel en 1700, et les travaux furent terminés en 1730. Cet édifice, tourné du nord au sud, se compose d'un clocher en forme de tour carrée surmontée d'une galerie en pierre et d'une aiguille élancée, d'une nef, d'un chœur et de deux chapelles dédiées l'une à saint Isidore et l'autre à la Vierge, formant la croix latine. Il est décoré avec beaucoup, de goût. On y comptait autrefois sept chapelles, dont plusieurs étaient seigneuriales et d'autres affectées au service de différentes confréries.

Hameau de Fontainebru ou des Charbonnières : Ce hameau se forma au milieu des bois de grande communauté de Bletterans et Villevieux, au XV^e siècle. Quelques pauvres familles de charbonniers commencèrent à cette époque les premiers défrichements. La concession d'un terrain de 400 journaux, faite en 1660 par les gouverneurs de la grande communauté à la charge d'un faible cens, attira de nouveaux colons. Les défrichements s'agrandirent peu à peu, et ce hameau tend chaque jour à se développer

Biographie : Villevieux est la patrie :

1° de N. Guyot, baron de l'empire, général de division et commandeur de la légion d'honneur. Il commandait une brigade de cavalerie légère avec laquelle il se distingua à Guttstadt, en Pologne, le 3 février 1807, passa à l'armée d'Espagne et y commandait le fort de Figuières en avril 1811. Il fut fait prisonnier, le 30 août 1813, à la bataille de Kulm. De retour en France, il fit les campagnes de 1814 et de 1815 à la tête d'une division de grosse cavalerie de la garde impériale. Il fut blessé de deux coups de feu, le 18 juin, à la bataille de Waterloo ;

2° De plusieurs membres de la famille Lecourbe, qui s'élevèrent dans les grades militaires et dans la magistrature ;

3° Des capitaines Blanchot, Maître, Journet et Besain, qui ont fait les campagnes de la république et de l'empire, du capitaine Français et d'un grand nombre d'autres officiers.

Bibliographie : Archives de la préfecture du Jura. — Annuaire du Jura, années 1851 et 1853.